



Hiérarchiser et contrôler les sources

Force, compétence, applicabilité, temporalité et autorité

HIÉRARCHIE

CONTRÔLE

SOURCES

Réflexe central

Avant de demander « quelle source est supérieure ? », demander d'abord : est-elle compétente, applicable au cas, en vigueur, officielle et réellement pertinente ?

1. Les cinq filtres avant de citer

Filtre	Question de contrôle	Erreur fréquente
Force normative	La source crée-t-elle une règle obligatoire ou explique-t-elle seulement le droit ?	Traiter un commentaire comme une norme.
Compétence	L'autorité pouvait-elle édicter ou trancher sur ce point ?	Mélanger droit fédéral, cantonal et institutionnel.
Champ d'application	La règle couvre-t-elle la matière, les personnes, le territoire et la situation ?	Citer une bonne règle dans le mauvais régime.
Temporalité	La version était-elle applicable au moment pertinent ?	Appliquer automatiquement la version actuelle.
Autorité / pertinence	La décision est-elle structurante, comparable et toujours suivie ?	Citer un arrêt isolé comme principe général.



Hiérarchiser et contrôler les sources

2. Carte fonctionnelle des sources

Famille	Fonction principale	Réflexe
Constitution / droit international pertinent	Cadre supérieur, garanties, compétences, contrôle.	Vérifier l'articulation avec la norme spéciale.
Lois / ordonnances	Règles positives, conditions, procédures.	Lire aussi renvois et dispositions transitoires.
Droit cantonal / communal	Complète ou gouverne les matières relevant de ces niveaux.	Identifier le canton et la compétence.
Jurisprudence	Interprète, précise et applique les normes.	Lire les motifs déterminants, pas le résumé seul.
Doctrines	Explique, systématise, critique et oriente la recherche.	Ne pas lui attribuer une force obligatoire qu'elle n'a pas.
Directives / recommandations / politiques internes	Peuvent organiser une pratique ou matérialiser un standard.	Vérifier leur base, leur destinataire et leur portée juridique.

3. La matrice A.C.T.I.F.

- A — Autorité : qui parle ?
- C — Compétence : sur quoi et pour qui ?
- T — Temps : quelle version / quelle date ?
- I — Intensité normative : obligatoire, interprétative, indicative ?
- F — Fit : cette source correspond-elle réellement aux faits et à la question ?

Anti-pyramide magique

La hiérarchie normative reste importante, mais elle ne dispense jamais de vérifier la compétence et le champ d'application. Une norme « supérieure » qui ne régit pas la situation ne remplace pas la règle spéciale pertinente.

4. Atelier – établissement public vs privé

Même dommage, deux établissements. Pour chacun, liste les sources à vérifier avant d'appliquer mécaniquement le même régime : statut de l'établissement, droit cantonal de responsabilité, éventuelle relation contractuelle, normes fédérales spéciales, jurisprudence pertinente.



Hiérarchiser et contrôler les sources

Sources de conception et garde-fous

Corpus de conception : Mathieu Diruit, Méthode efficace de la fiche et du commentaire de jurisprudence ; Jean-François Bocquillon et Martine Mariage, DCG 1 - Fondamentaux du droit ; Nathan, DCG UE1 - Introduction au droit. Le corpus est utilisé pour ses gestes pédagogiques (recherche, analyse, argumentation, comparaison, entraînement) ; les canevas, exemples, formulations et exercices ci-dessous sont des créations JurisMedX adaptées au raisonnement suisse.

Repères suisses actuels : Fedlex (plateforme officielle de publication du droit fédéral) ; Tribunal fédéral, règles de citation, version du 12 janvier 2026 ; moteur officiel de jurisprudence du Tribunal fédéral. Pour tout travail réel, vérifier la version temporelle de la norme, la décision intégrale et les règles propres à la branche ou au canton concerné.

Liens officiels : <https://www.fedlex.admin.ch/> | <https://www.bger.ch/> | <https://search.bger.ch/>